

# Vivre simplement à la campagne est-il un luxe?

LOUISE GUERTIN

**Les sujets discutés à cette première rencontre de l'année du Conseil de la MRC vont du transport à la dernière tempête de neige avec ses nombreuses pannes d'électricité; du coût des services de police au financement à deux vitesses par le provincial de la politique nationale de la gestion de l'eau, en passant par deux projets reliés à l'inclusion.**

## COURS D'ASTROLOGIE



Inscription: 70\$ par session  
Cours: 280\$ par session (payable en 4 versements de 70\$)  
chacune des sessions comprend 13 rencontres (jour ou soir)

INSCRIPTION en août et en février pour les cours de septembre et mars

INFORMATIONS: (450) 224-7712

Cours privés disponibles en tout temps

Animateur: Michel Groleau, éducateur, détenteur d'un permis du Min. de l'éducation

### Transport

L'amélioration des services de transport en commun dans l'axe est-ouest avait été annoncée lors des discussions sur le budget 2013. Une nouvelle ligne devrait être mise en service à court terme à partir de Lac-des-Seize-Îles et passant par Laurel et Montfort à Wenworth-Nord pour rejoindre l'axe nord-sud. Le coût aux usagers est fixé à 5 \$ le passage.

Le ministre Sylvain Gaudreault a annoncé que tout projet d'investissement du réseau routier devra dorénavant s'accompagner d'une bonification du transport en commun. Les élus doivent rencontrer, plus tard en janvier, les représentants du ministère des Transports pour discuter des routes de la MRC et des priorités pour maintenir et améliorer le réseau actuel.

### Pannes d'électricité

Le maire de Saint-Adolphe-d'Howard, M. Gravel, a suggéré qu'à la suite de la tempête de décembre et de la durée des coupures de courant dans certains secteurs, il serait opportun d'approcher Hydro-Québec. Après discussion, les maires et le préfet se sont entendus pour rencontrer la responsable d'Hydro-Québec afin de discuter de l'élagage préventif (dans le respect des paysages). Depuis la tempête, un grand nombre d'arbres sont appuyés sur les fils et pourraient créer des pannes. On voudra également discuter des communications

avec Hydro-Québec lors de pannes majeures et s'assurer de l'efficacité des mesures d'urgence.

### Ristourne à partager

La MRC recevra une remise de 155 000 \$ sur la facture payée pour les services de la Sûreté du Québec en 2012. La ristourne sera partagée au prorata des coûts défrayés par les municipalités. Le préfet, M. Garnier a fait valoir que dans les prochaines années la ristourne annuelle devrait augmenter de manière importante. La MRC des Pays-d'en-Haut est l'une des trois MRC au Québec à payer 80 % des coûts pour tenir compte de la très haute valeur foncière. En ce moment, la facture est partagée dans une proportion de 53/47 avec le gouvernement du Québec. La Fédération des municipalités du Québec veut renégocier cette entente pour la faire baisser à 50/50.

### Inclusion sociale et logement abordable

La CRÉ des Laurentides gère un fonds de soutien à la pauvreté et à l'inclusion. Pour accéder au programme qui se termine en 2015, une rencontre des tables de concertation de la MRC a permis d'identifier trois priorités: le logement social, la sécurité alimentaire et la lutte contre le décrochage scolaire. Deux projets seront déposés. L'un est pour permettre la mise sur pied

d'un regroupement pour les achats afin de permettre aux organismes telles que les cuisines communautaires de négocier de tarifs préférentiels et diminuer les coûts. L'autre projet a pour but d'augmenter le nombre de logements sociaux et à prix abordable, puisque la MRC a le plus faible ratio de logements sociaux et le coût moyen du logement locatif le plus élevé de la région des Laurentides. Le projet vise à augmenter le nombre de 106 unités.

### Contre la disparité entre ruraux et urbains

Pour le maire de Wenworth-Nord, garder les résidences à prix abordable va au-delà des logements sociaux et fait partie de l'équation de l'accès au logement. « Les subventions aux urbains pour l'égout et l'aqueduc se situent entre 75 000 \$ et 90 000 \$ par unité. » Les membres du Conseil se sont mis d'accord pour continuer la discussion sur cet enjeu et soumettre une résolution, lors d'une prochaine rencontre pour contrer l'iniquité entre la ville et la campagne. La suggestion a été faite de faire signer une pétition par les citoyens pour sensibiliser les ministres que les impôts des ruraux paient pour les subventions reliées à la politique de l'eau dans les villes et qu'il faut viser un meilleur équilibre.

### MASSOTHÉRAPIE SONOLOGIE YOGA



**Lucie Chandika Garneau**

Sainte-Anne-des-Lacs • Saint-Sauveur  
Tél: 450-224-3065 • Cell: 514-358-2983  
Info@luciegarneau.com



[www.luciegarneau.com](http://www.luciegarneau.com)



**Robert Savage**  
courtier immobilier  
514 531-4744

### PRÉVOST Magnifique demeure de 4 chambres

Superbe maison, rue sans issue, quartier recherché.  
Grande propriété (38,500 pi. ca.), entièrement aménagée, vue magnifique.  
Plusieurs rénovations, cuisine, planchers, salle de bain et sous-sol fini. 279,000\$  
MLS #9152070



Groupe Sutton - Distinction Inc. [www.sutton.com](http://www.sutton.com)

### MRC des Pays-d'en-Haut

## Pour des municipalité amis des aînés

**La MRC des Pays-d'en-Haut entame un processus de 24 mois en vue de réaliser une démarche «Municipalité amie des aînés» dans chacune de ses municipalités.**

Des comités consultatifs seront créés dans chacune des dix villes de la MRC. Chaque comité regroupera des citoyens, des représentants de la municipalité ainsi que des organismes communautaires. La MRC veut s'assurer que les citoyens aînés

s'impliquent tout au long de cette démarche afin d'assurer que les mesures adoptées soient à l'image des besoins actuels dans chacune des municipalités.

Les citoyens de la MRC des Pays-d'en-Haut incluant Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs qui désirent participer à cette démarche ou en savoir plus, peuvent communiquer avec M<sup>me</sup> Christine Gouin au 819-327-2724 ou par courriel à l'adresse suivante: [cgouin@mrcpdh.org](mailto:cgouin@mrcpdh.org)

## Une invitation de votre député :

**Séance d'information:  
Crédit d'impôt pour  
personnes handicapées**

Pour obtenir plus d'informations ou pour confirmer votre présence, contactez-nous.

**Judi 21 février** de 18 h 30 à 20 h 30  
à l'hôtel des régions  
161, rue de la Gare  
Saint-Jérôme



**Pierre Dionne Labelle**  
Député de Rivière-du-Nord

227, rue St-Georges, Bureau 101  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5A1

Téléphone: 450 565-0061  
Télécopieur: 450 565-0118

Courriel: [Pierre.DionneLabelle@parl.gc.ca](mailto:Pierre.DionneLabelle@parl.gc.ca)



**Hôpital  
Vétérinaire  
Prévost**

**Dr Simon Lachance m.v.  
Dre Sophie Gattuso m.v.  
Dr Michael Palmer m.v.  
Dre Valérie Desjardins m.v.**

*Pour un service professionnel dans une ambiance chaleureuse*

**Nouveau site internet**

2906, Boul. Curé-Labelle à Prévost  
Tél. : 450-224-4460 Téléc. : 450-224-4376 [www.hopitalveterinaire.com](http://www.hopitalveterinaire.com)